

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

**SESSION 2019**

## **HISTOIRE - GÉOGRAPHIE**

**Série: sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration**

**Durée de l'épreuve : 2 heures 30**

**Coefficient : 2**

**La candidate ou le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1<sup>re</sup> partie.  
10 points**

**La candidate ou le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2<sup>de</sup> partie.  
10 points**

**Ce sujet comporte pages numérotées de 1/12 à 12/12.**

**La page 3/12 est une annexe au sujet, à rendre avec la copie.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**

**Calculatrice non autorisée.**

# PREMIÈRE PARTIE

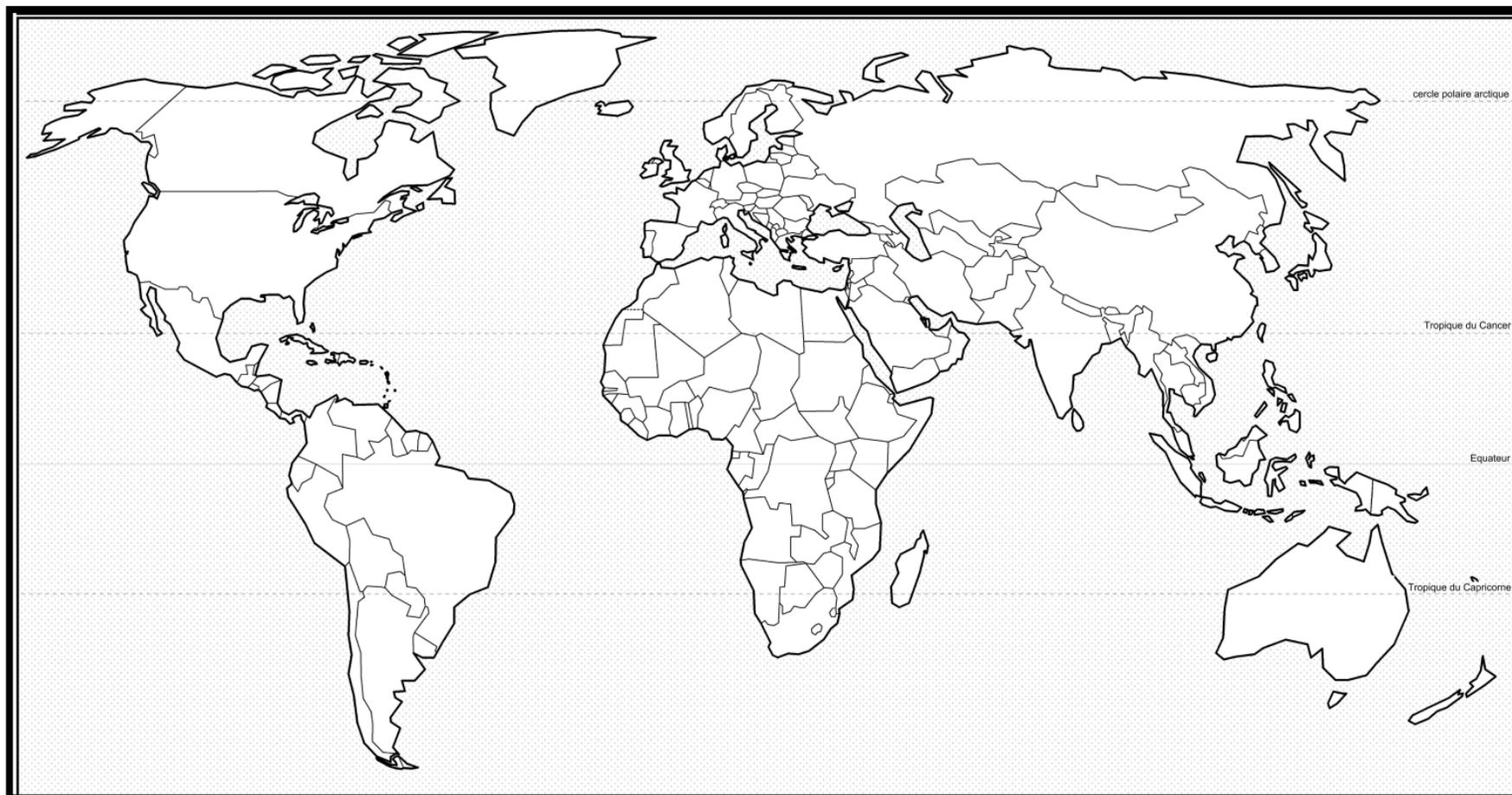
## Questions d'histoire :

1. Proposez et datez deux événements de l'histoire des relations internationales qui illustrent la bipolarisation du monde. **(2 points)**
  
2. Choisissez, parmi les quatre propositions, la définition juste selon vous de « monde multipolaire ». **(1 point)**
  - 1) Identifie une coalition politique et militaire d'un groupe d'États puissants qui coopèrent afin de faire respecter le droit international.
  - 2) Évoque l'organisation de la production et des échanges à l'échelle du monde.
  - 3) Qualifie un monde où existent plusieurs centres de pouvoir.
  - 4) Décrit une structure internationale qui organise les relations économiques dans une logique qui n'est plus nationale.
  
3. Justifiez l'affirmation suivante : « La V<sup>e</sup> République est un régime politique où le pouvoir exécutif est fort ». **(2 points)**

## Questions de géographie :

4. Définissez la notion : « mondialisation ». **(2 points)**
  
5. Citez un indicateur entrant dans le calcul de l'Indice de développement humain (IDH). **(1 point)**
  
6. Localisez, en choisissant des figurés, et nommez sur le fond de carte accompagné de sa légende, deux mégapoles de pays du Nord et deux pays émergents. **(2 points)**

**ANNEXE (à remettre avec la copie)**



Légende :



## **SECONDE PARTIE**

***Le candidat ou la candidate traitera au choix un seul des quatre exercices.***

*Exercices portant sur les sujets d'étude du programme d'histoire*

### **Sujet d'étude : Les femmes dans la société française depuis 1945**

Document 1 : témoignage d'une femme française sur sa première participation à une élection.

C'était il y a 65 ans. Le 29 avril 1945, alors que la Seconde Guerre mondiale touche à sa fin, les élections municipales donnent l'occasion aux Françaises de voter pour la première fois. C'est une ordonnance du 21 avril 1944, signée du général de Gaulle, qui déclare que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes » et qui met fin à des décennies de préjugés.

Paule Robert avait 23 ans lorsque, pour la première fois, les Françaises ont pu mettre un bulletin dans l'urne. Soixante-cinq ans plus tard, elle se souvient de ce moment « comme si c'était hier ».

#### **Lefigaro.fr : Quel souvenir gardez-vous de cette journée du 29 avril 1945 ?**

**Paule ROBERT** : Je m'en souviens comme si c'était hier. J'avais 23 ans et, à cause des bombardements, j'étais revenue vivre chez mes parents, dans le Nord, avec mes deux jumelles, nées grandes prématurées en 1942. La vie n'était pas facile. Mais mon mari, qui était alors militaire avant de devenir médecin par la suite, était revenu de la guerre. Nous sommes allés voter tous les deux ce jour-là.

#### **Vous souvenez-vous de l'élection en elle-même ?**

Bien sûr ! Moi qui ai été une grande gaulliste par la suite, j'ai voté communiste pour la première et la dernière fois de ma vie. Je me souviens d'avoir participé à l'élection de Monsieur Coulot dans le petit village de Lezennes, dans le Nord. Je voulais le remercier car il avait eu une initiative formidable : alors que le marché noir rendait notre vie très difficile, il s'était arrangé avec les agriculteurs du coin pour qu'ils vendent leurs produits aux prix normaux, c'est-à-dire deux fois moins cher.

#### **Dans quel état d'esprit étiez-vous alors ?**

Je n'ai pas pris cet événement comme une victoire, je trouvais cela tout à fait normal que l'on puisse enfin s'exprimer. On les a bien eus, tous les machos qui estimaient que nous les

femmes n'avions pas de cervelle et donc, pas d'opinion. On n'est pas plus bêtes que les hommes vous savez, mais à l'époque, nous ne parlions jamais politique. Cela ne se faisait pas. Ce n'était pas comme aujourd'hui, où l'on peut avoir des discussions enflammées sur le sujet en famille. Avant, ces messieurs allaient voter pendant que nous, les femmes, restions à la maison. Par exemple, je n'ai jamais su pour qui avaient voté mon mari et ma mère. Et depuis cette période, je n'ai jamais failli à mon devoir. À part l'année dernière, où j'ai été hospitalisée, j'ai voté à toutes les élections.

Sources : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france>. Entretien réalisé le 27 avril 2010. Site consulté le 17 octobre 2018.

## Document 2. 29 avril 1945, les femmes votent pour la 1<sup>re</sup> fois.



« 29 avril 1945, élections municipales, première participation de citoyennes ».

Sources : [www.francetvinfo.fr/image](http://www.francetvinfo.fr/image). Photographie AFP (Agence France-Presse). Site consulté le 14 septembre 2018.

Questions :

1. Après avoir présenté le contexte des deux documents, expliquez pourquoi le 29 avril 1945 est si exceptionnel.
2. En vous aidant, entre autres, des propos de Paule Robert, proposez des explications au retard de la France, en 1945, dans l'égalité citoyenne Femme/Homme.
3. Lors de ces élections municipales d'avril 1945, comment peut s'expliquer le choix politique de Paule Robert ?
4. En quoi l'attitude des trois jeunes femmes devant l'affiche électorale illustre l'émancipation ?
5. Expliquez en quoi le droit de vote accordé aux femmes n'est qu'une étape dans le combat vers plus d'égalité, puis vous identifierez les grandes avancées qui seront acquises ultérieurement.

**Sujet d'étude : Mai 1968 et les médias**

**Document 1. Deux affiches évoquant la situation de l'audiovisuel français en 1968.**



Sources : <https://cdn.radiofrance.fr/s3/cruiser-production/2018/03/> "L'ORTF et de Gaulle vus par les affiches de l'atelier populaire des Beaux-Arts de Paris". Site consulté en novembre 2018.

**Document 2. Démissions de journalistes en protestation au manque de liberté d'expression.**

*Le journaliste et présentateur radio, Jean-Claude Dassier, lors d'une édition spéciale du journal de France Inter du 27 mai 1968, lit la lettre de démission de trois responsables de la rédaction au directeur général de l'ORTF dont dépend cette chaîne de radio, puis ajoute un commentaire.*

« Monsieur, je constate qu'il est décidément impossible d'exercer à l'actualité radiophonique le métier de journaliste conformément aux règles et aux principes moraux de cette profession. En conséquence je vous demande d'accepter ma démission des fonctions que j'occupe à l'ORTF ». Signé par Lucien Biraud, Pierre Charpentier et Jean Pierre Sicre.

[Le journaliste présentateur ajoute le commentaire suivant]

« Rappelons que les journalistes de l'actualité radiophonique réunis en assemblée générale le

26 mai dernier, ont pris acte de l'engagement solennel de lutter pour obtenir un statut démocratique de l'ORTF au service de la Nation.

Les journalistes de France Inter rappellent qu'en vertu d'une décision de l'intersyndicale des personnels de l'ORTF, ils sont les garants de l'impartialité de l'information.

S'ils n'étaient plus en mesure de garantir cette impartialité, ils useraient de leur mandat et demanderaient à l'intersyndicale de déclencher la grève. »

Sources : Archives de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA), retranscription écrite du journal radiodiffusé du 27 mai 1968 sur France-Inter.

### Questions :

1. Comment sont perçus les médias par une partie de l'opinion publique lors de la crise de 1968 ? (document 1)
2. Montrez, en décrivant le document 1 sur le fond comme sur la forme, la dénonciation de l'absence de neutralité d'une partie de la presse audiovisuelle.
3. Pourquoi l'ORTF est-il soumis à la pression du pouvoir exécutif ? (documents 1 et 2)
4. Quelles sont les réactions du personnel de France-Inter ? (document 2)
5. À l'aide des documents et de vos connaissances, expliquez comment la crise de mai 1968 va transformer le rapport entre le pouvoir et les médias.

### **Sujet d'étude : Le tourisme en Himalaya**

#### **Dans l'Himalaya, un précieux tourisme en péril.**

Les images des ruines de la tour Dharahara et de l'avalanche de l'Everest ont fait le tour du monde. Deux emblèmes du tourisme népalais, poumon économique du pays. Car, derrière le bilan humain de plus de 5 000 victimes, c'est tout un pays qui doit se relever. Avec un PIB par habitant estimé à 1 000 dollars (913 euros), le Népal, l'un des États les plus pauvres d'Asie, mise sur ses richesses touristiques.

« Le tourisme est la deuxième source de revenus au Népal après l'aide internationale », explique Isabelle Sacareau, professeure à l'ADESS de Bordeaux (Aménagement, développement, environnement, santé et Société, CNRS<sup>1</sup>) et spécialiste du tourisme dans l'Himalaya, soulignant que ce séisme « *est une véritable catastrophe pour la vieille ville de Katmandou et pour tous les temples proches de l'épicentre<sup>2</sup>* ». Les incertitudes sont encore importantes sur l'état de nombreux hauts lieux touristiques. Les villes historiques de Gorkha et Pokhara seraient fortement touchées.

Le Népal est resté fermé aux étrangers jusqu'en 1951 mais, depuis les années 1970, le pays est une destination très recherchée, notamment par les touristes indiens, chinois et américains. En 2013, il a accueilli près de 800 000 visiteurs, dont la moitié venait pour découvrir les joyaux architecturaux du pays, comme la capitale, Katmandou. Déjà reconstruite après le tremblement de terre de 1934, la tour blanche Dharahara, l'une des principales attractions touristiques, ne surplombe plus la place Durbar. Mais ce qui inquiète les professionnels du tourisme, ce sont les dégâts sur les innombrables temples bouddhistes et hindous, alors que le Syndicat des tour-opérateurs français a recommandé de suspendre l'ensemble des départs vers le Népal jusqu'au 31 mai [2015].

La position géographique du Népal gêne son développement économique car les moyens d'accès sont encore insuffisants, mais elle est idéale pour les amateurs d'alpinisme et de trekking. Une source de revenus indispensable pour ces régions reculées. Il a rapporté 42,8 dollars par jour et par visiteur au gouvernement en 2013. « *Il y a vingt ans, on voyait surtout des aventuriers professionnels s'attaquer à l'Everest*, explique Isabelle Sacareau.

---

<sup>1</sup> Centre national de la recherche scientifique.

<sup>2</sup> Point de la surface terrestre où un séisme a été le plus intense.

*Aujourd'hui, ce sont surtout des expéditions commerciales pour des alpinistes moyens, venus d'Europe et prêts à payer pour la grande expédition ». L'Everest avait déjà connu une avalanche mortelle en avril 2014, tuant seize Sherpas et engendrant des protestations envers l'attitude de certains alpinistes étrangers.*

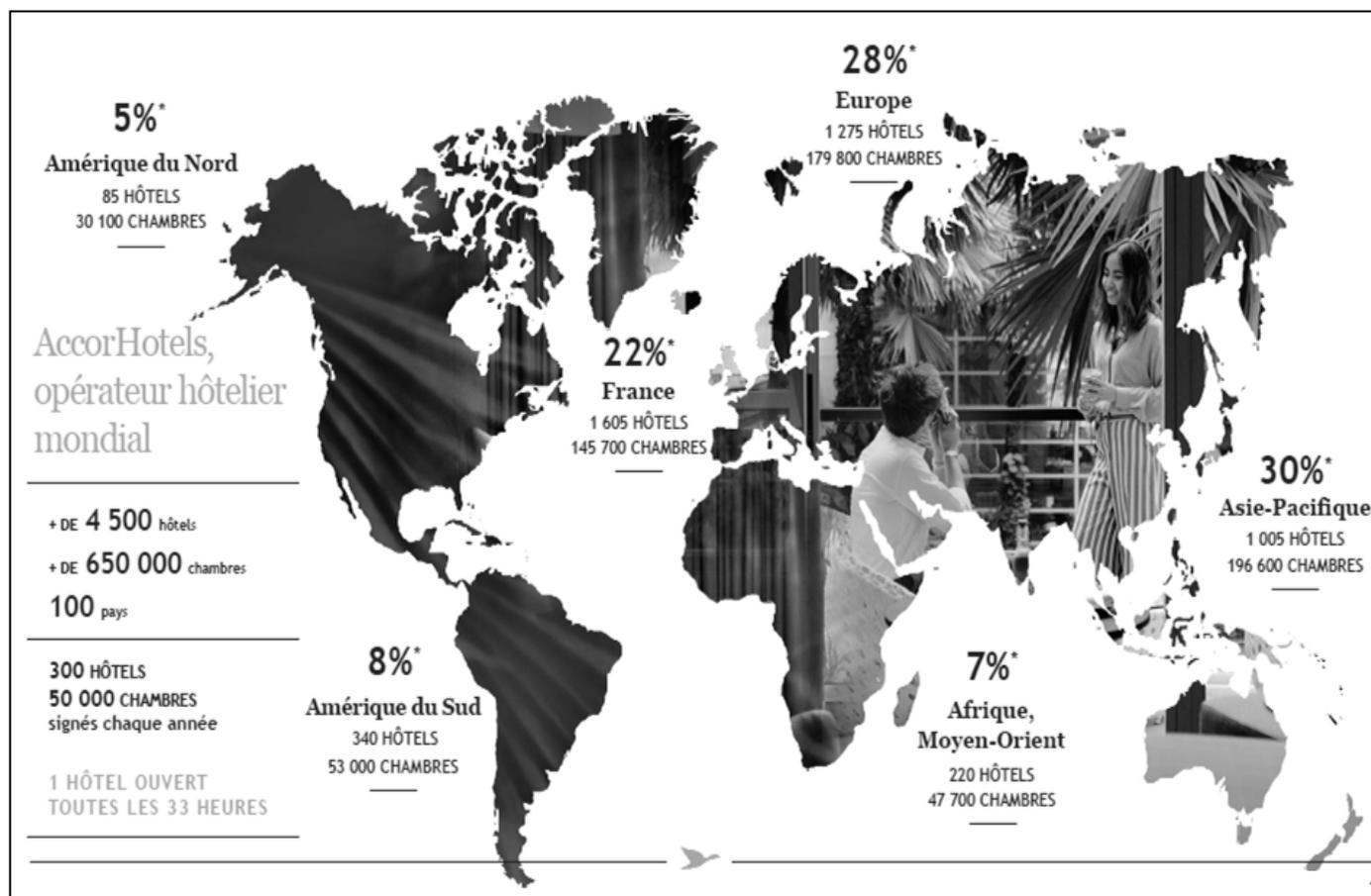
Sources : Article de Vanina Delmas, publié le 28 avril 2015, au surlendemain d'un très violent tremblement de terre, sur le site [www.libération.fr](http://www.libération.fr) (site consulté le 17 octobre 2018).

### Questions :

1. Relevez dans le texte les vulnérabilités économiques du Népal.
2. Quelles sont les évolutions touristiques dans les deux dernières décennies et qu'en espère l'État népalais ?
3. Montrez, à l'aide de vos connaissances et du document, que le tourisme est à la fois un atout mais peut être aussi une contrainte pour le Népal.
4. À partir de ce document et de vos connaissances, analysez l'action des différents acteurs qui opèrent à plusieurs échelles (nationale et internationale) et mettez en évidence l'impact du tourisme sur le développement des sociétés locales.

**Sujet d'étude : Un groupe hôtelier international**

**Document 1 : Pourcentage de nombre de chambres d'hôtel du groupe AccorHotels.**



ACCORHOTELS / Panama – juin 2018

\*. % en nombre d'hôtel managés et franchisés « AccorHotels » au 30/06/2018

## Document 2 : Le groupe AccorHotels s'engage.

### UN GROUPE ENGAGÉ, RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

« Entreprise pionnière, AccorHotels a bâti son histoire sur une volonté forte : celle de tisser des liens. En tant que leader, notre Groupe a toujours à cœur de maintenir un haut niveau d'engagement vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients, de ses partenaires, mais aussi des communautés qui l'accueillent dans 100 pays. »  
**Sébastien Bazin**, *Président-directeur général de AccorHotels*

<h4>Partageons</h4> <p><b>NOTRE PASSION DE L'HOSPITALITÉ</b> ☆</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 18 ACCORHOTELS ACADEMIES.</li><li>• RÉSEAU INTERNATIONAL DE FORMATEURS CERTIFIÉS.</li><li>• ACCORHOTELSJOBS.COM: 28 300 OFFRES</li><li>• 77% TAUX D'EMBAUCHE</li></ul>	<h4>Agissons</h4> <p><b>POUR UNE HOSPITALITÉ POSITIVE</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1 ARBRE PLANTÉ TOUTES LES MINUTES AVEC NOTRE PROGRAMME DE REFORESTATION.</li><li>• +90% DES HÔTELS ENGAGÉS POUR LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS.</li><li>• -30% DE GASPILLAGE ALIMENTAIRE DANS LES HÔTELS D'ICI À 2020.</li><li>• 1 000 POTAGERS URBAINS À L'HORIZON 2020.</li><li>• 100% DE NOS CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS BAS CARBONE À L'HORIZON 2020.</li></ul>	 <h4>Faisons rayonner</h4> <p><b>L'HOSPITALITÉ DU CŒUR</b></p> <p><b>solidarity</b> ACCORHOTELS</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• + DE 300 PROJETS DANS 44 PAYS DEPUIS 2008.</li><li>• 20 000 COLLABORATEURS IMPLIQUÉS.</li><li>• 220 000 BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS.</li></ul>
---	---	---

Juin 2018

☆ : « AccorHotels Académies » : centre de formation interne.

Source : Site Internet du groupe AccorHotels, fiche « L'essentiel », datée de juin 2018.

Site consulté en novembre 2018.

### Questions :

1. Montrez la répartition des hôtels de ce groupe hôtelier présentée dans le document 1.
2. En quoi cela illustre-t-il la stratégie commerciale du groupe ?
3. Quels sont les éléments du document 2 cherchant à montrer une image idéalisée du groupe ?
4. À l'aide des documents et de vos connaissances, montrez comment un groupe hôtelier international doit, dans le cadre d'une activité concurrentielle mondialisée, adapter sa stratégie d'implantation mais aussi sa communication.